



Section de Corse - 2 rue Gabriel PERI - 20000 Ajaccio

COMMUNIQUE

Lors de sa dernière session, l'Assemblée de Corse a adopté à l'unanimité une motion demandant la réhabilitation des soldats fusillés pour l'exemple pendant la première guerre mondiale. La Ligue des droits de l'Homme qui a contribué à ce texte se félicite de ce vote. Le combat pour la réhabilitation a été, après l'affaire DREYFUS, l'un de ses combats fondateurs. Engagé dès 1916, il débouche dans les années 30 sur une loi qui permet la réhabilitation de quelques dizaines de soldats dont Joseph GABRIELLI de Pietraserena.

Aujourd'hui, le vote de l'Assemblée de Corse étaye un appel lancé en novembre 2010 par la LDH, le général André BACH et l'historien Claude PENNETIER, qui demande la réhabilitation d'autres centaines de soldats fusillés pour l'exemple et l'apaisement pour les familles concernées. Oublier serait imposer une deuxième injustice à ces victimes de la justice militaire qui est la matrice de toutes les juridictions d'exception.

Après avoir été invitée en novembre 2010 à prononcer le discours d'ouverture de la cérémonie célébrant à Tagliu Isulacciu, le retour de la dépouille d'un fusillé pour l'exemple natif de cette commune, cérémonie à l'initiative de l'association « Sylvestre MARCHETTI », du nom de ce soldat qui n'a toujours pas été réhabilité ; après la projection en avant première publique en partenariat avec France 3 Corse, du remarquable documentaire de la journaliste Jackie POGGIOLI et de son équipe, « Fulicati in prima ligna, fusillés en première ligne », en mai 2011 ; la LDH, invitée par l'association « Tutti in paesi » participera à un débat à partir d'un exposé introductif de la réalisatrice du documentaire, le **mercredi 10 août à 18h en mairie d'Aullène**, commune qui compte parmi ses enfants un fusillé pour l'exemple réhabilité, Joseph TOMASINI »

Ajaccio, le 04 août 2011